



Municipalité de Caudrot

Bulletin communal

Février 2014



Sommaire

- L'Éditorial du Maire pages 2 et 3
- Le Travail du Conseil Municipal pages 4 à 8
- Les Commémorations page 9
- Les Parents d'élèves page 10
- Portrait d'un Caudrotais pages 11 à 14
- Les Joyeusetés pages 15 à 19
- La Vie Associative pages 20 à 25
- La Vie Communautaire pages 21 et 27
- L'État-Civil page 28
- Les Renseignements Utiles page 29 à 31
- L'Épilogue page 32

Editorial

Caudrotaises, Caudrotais,

Dans le cadre des vœux que je vous ai adressés pour 2014, j'indiquais que mon éditorial du Bulletin Communal serait notamment consacré à une rapide rétrospective de mes trente et une années de mandat. Après tout, il me semble normal de faire le constat d'un travail aussi long et aussi passionnant. Une vie !

En effet, je souhaite revenir sur les travaux les plus significatifs qu'il m'a été donné de faire exécuter.

Ma première préoccupation, qui devint mon tout premier chantier, fut la fermeture du dépôt d'ordures du Castéra. Très vite ensuite vint la construction du court de tennis suivi de travaux très importants pour le confort des Caudrotais : la mise en place de l'assainissement collectif et du gaz en 1986.

Suivit l'achat du bâtiment devenu le Centre socio-culturel en 1988 dans lequel on trouve le club du 3^{ème} âge, une bibliothèque, une salle de sport, une salle de musique (où l'école de musique, gratuite pour les Caudrotais, se réunit) et les deux salles de restauration scolaire. L'aménagement de l'ensemble demanda quand même quelques années.

En 1990, ce fut au tour de la Place des Tilleuls de se voir doter d'une nouvelle allure avec la plantation de jeunes arbres. Les rues qui la bordent furent refaites avec réseau pluvial puis ce fut au tour de la route de Jautan dégradée par la tempête. A la même époque, le Monument aux Morts fut rénové ainsi que le carrefour si important de la RD 1113 avec la Route de Castets.

L'éclairage public fut entièrement refait, une convention d'entretien permettant une intervention rapide en cas de panne aussi bien de l'éclairage permanent que de l'éclairage festif mis en place en 2003.

Le stade fut drainé et un éclairage homologable par la Fédération Française de Football fut installé tandis que le vestiaire était agrandi.

Puis, ce fut au tour de l'Eglise Saint-Christophe avec la restauration de son chœur classé à l'inventaire départemental de l'immobilier. Les subventions nationale, régionale, départementale et celle de la paroisse ont permis que cela ne coûte que 1000 € à la commune. Dans la foulée, le nettoyage avec peinture de tout le reste du bâtiment fut réalisé et le colombarium mis en place au cimetière. Quasi simultanément, le presbytère fut totalement restauré et quatre logements, toujours loués de nos jours, furent créés.

La voirie et les réseaux du « vieux Caudrot » furent réhabilités. C'est à cette même époque que furent entièrement rénovés les 3 logements liés à l'école.

La rénovation du Foyer Rural permit sa mise aux normes et l'agrandissement de sa grande salle que nous envient toutes les communes du canton et même alentour.

La voirie du hameau de Sarranson, depuis le bas de la Côte de Gayon jusqu'à La Moulette, fut entièrement reprise : chaussée et bordures.

Notre belle Place des Tilleuls ne fut pas oubliée et, elle aussi, eut droit à une rénovation avec une partie parking (souvent plein, donc utile) et une partie animation intégrant le kiosque entouré d'un bassin avec fontaine. Voilà une piste de danse bien utilisée aux beaux jours.

Dès 1992, les services de la mairie furent informatisés. Ce fut ensuite au tour de l'école, ce qui a permis d'avoir un club informatique pour tout public. Par la suite, toutes les classes furent équipées d'ordinateur. Pour l'instant, deux tableaux numériques sont fort appréciés des maîtres et des élèves. Je pense que, raisonnablement, un troisième pourrait être prévu.

Après ces équipements informatiques, une première classe maternelle fut ajoutée en 2006 et, en 2012, un préau fut installé. En 2013, l'Académie nous ayant octroyé un poste d'enseignant supplémentaire, nous avons construit une nouvelle classe avec dortoir et sanitaires. Simultanément, toutes les cours furent goudronnées. Bien entendu, pendant toutes ces années, j'ai été attentif à un bon entretien régulier de la voirie communale et de l'ensemble des bâtiments communaux.

Le dernier chantier en date est la Salle des Associations, à côté du garage municipal. Chantier bien avancé qui devrait normalement être achevé avant la fin de mon mandat.

Editorial

Pendant toutes ces années, je me suis aussi occupé, en tant que Président, du Comité du Jumelage de Caudrot avec Porano, une ville du centre de l'Italie avec laquelle nous sommes jumelés depuis 1976.

Pendant plus de 35 années, déjà avant mon premier mandat, j'ai également assuré les lotos du vendredi soir qui ont aidé ce jumelage, les animations communales et plusieurs associations. Mon souvenir est vif de beaucoup d'événements : une sortie à la neige, à Gourette, avec quatre autocars pleins ... une sortie au Stade de France pour la Finale de la Coupe de la Ligue de Football en avril 2002 que les Girondins avaient gagné 3 à 0 contre Lorient ... l'achat de tous les matériels des salles communales (tables, chaises, etc.) et ... les inoubliables bouliers du loto pour lesquels j'ai encore aujourd'hui une certaine affection.

Enfin, je n'oublierai jamais les deux familles qui eurent le malheur de voir tous leurs biens partir en fumée. La famille FURET, qui put être logée quelque temps dans un hôtel de Gironde-sur-Dropt, et la famille DUGACHARD qui reçut une aide de 10.000 € par Entraide et Loisir (dont 5.000 offerts).

Il est évident que ce n'est pas seul que j'ai fait cela : je l'ai fait avec une équipe dont, malheureusement, une grande partie ne m'est pas restée fidèle. Apparemment le poste de Maire était envié mais cette cassure ne leur a pas porté chance.

Caudrotaises, Caudrotais, je ne peux partir de la Mairie, notre maison commune, sans vous remercier toutes et tous de m'avoir supporté. Ne m'en veuillez pas si je vous ai parfois déçus même si je crois sincèrement pouvoir partir serein, avec le sentiment vif du travail et du devoir accomplis.

Je me sens un homme heureux, heureux d'avoir accompli mon devoir, heureux d'avoir rendu des services et fier de la commune de Caudrot, fier de vous.

Bonne année et bonne santé à tous.

Votre maire dévoué

Roland LAPORTE



Le travail du Conseil Municipal

Les nouveaux rythmes scolaires

L'année scolaire 2013/2014 a vu l'application et la mise en place de la loi sur la refondation de l'école par le **Décret N°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.**

Le bulletin communal de juin 2013 vous informait du projet des activités hors du temps scolaire et de sa mise en place en septembre 2013.

Qu'en est-il après cinq mois de fonctionnement ?

Les enquêtes effectuées auprès des parents d'élèves, en janvier et mai 2013, avaient donné une fréquentation estimée à 35/40 enfants devant participer aux différentes activités.

Si ces chiffres se sont vérifiés en début d'année scolaire, bien vite, dès le début du mois d'octobre, le nombre d'inscriptions n'a cessé de progresser pour se stabiliser à 80 participants.

Lors du conseil d'école du 7 novembre 2013, la mise en place et le fonctionnement des activités hors temps scolaire ont été évoqués. Il y eut unanimité pour dire que l'offre des activités et l'organisation paraissaient satisfaisantes.

Néanmoins, nous pouvons et devons mieux faire et l'ensemble des acteurs procéderont à une évaluation la plus précise possible en fin d'année scolaire.

L'**Association Vacances Loisirs (A.V.L)** à laquelle nous avons contractuellement confié la mise en place des activités à partir du **PeDT [Projet Educatif de Territoire]** établi par les élus, les parents d'élèves et les enseignants], a réalisé une enquête de satisfaction auprès des parents d'élèves.

Les résultats de cette enquête :

	OUI	%	NON	%	Mitigé	%	Oui parfois	%	très variés	%	Variés	%	Peu variés	%	Adaptés	%	Inadaptés	%
Horaires : Ces horaires vous conviennent-ils ?	44	81,48	10	18,52														
Activités : Ces activités vous semblent ?									26	46	24	42,9	0	0	5	8,93	1	1,79
Les locaux : Ces bâtiments vous semblent-ils adaptés ?	40	80	0	0	10	20												
Les locaux : L'aménagement et le matériel vous paraissent-ils satisfaisants ?	42	91,3	4	8,7														
L'équipe : Etes-vous satisfait de l'encadrement ?	41	82	0	0	9	18												
L'information : Vous est-elle bien transmise ?	26	53,06	7	14,29			16	32,65										

Le travail du Conseil Municipal

	Très satisfait	%	Satisfait	%	Mécontent	%	Sans avis	%
SATISFACTION GENERALE : Énfant								
Etés-vous satisfait d' c' nouveau fonctionnement (parents) ?	10	19,61	30	58,82	8	15,69	3	5,88
SATISFACTION GENERALE :								
Votr' Énfant est-il satisfait d' c' nouveau fonctionnement ?	16	31,37	27	52,94	3	5,88	5	9,8

Je ne saurais terminer ce premier bilan sans aborder le coût annuel global de l'activité périscolaire.

LES CHARGES de fonctionnement peuvent être estimées :

Frais de personnel A.V.L	40.000 €
Personnel de ménage et d'encadrement	18.800 €
Matériel	4.500 €
Fluides	1.700 €

Total : 65.000 €

LES PRODUITS

C.A.F Caisse d'Allocation Familiale (PSO) ..	11.000 €
ÉTAT.....	7.000 €
C .A .F. Aide spécifique	4.000 €
Participation Parents.....	8.000 €
COMMUNE	35.000 €

Total : 65.000 €

PSO =
Prestation de Service Ordinaire

35.000 € est la somme qui reste donc à la charge de la commune

La **C.A.F.** aurait du prendre en charge **55%** de cette somme et la **M.S.A.** **28%** de la somme attribuée par la C.A.F soit un montant de l'ordre de 24.500 €. La différence, soit 10.500 €, aurait dû rester à la charge de la commune.

En Août 2013, à la veille de la rentrée scolaire, la C.A.F. a unilatéralement décidé, sans explication, de « geler » cette aide pour deux années. Malgré nos courriers d'alerte adressés au Directeur de la C.A.F. de la Gironde, aux élus nationaux (Députée, Sénateur, Président des Maires de la Gironde, Conseiller Général) cette décision a été maintenue.

Pour être complet quant au financement, au moment où je rédige cet article, la M.S.A. nous informe que nous pouvons présenter trois projets (équipement, formation, travaux de mise en conformité) qui pourront, s'ils sont retenus, être financés à hauteur de 1000 à 3000 € par projet.

Trois projets vont donc être présentés avant fin janvier pour : des équipements destinés à l'école maternelle, la mise en conformité des locaux du périscolaire dont les travaux ont déjà été exécutés, la formation de deux agents au B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Pour conclure sur le volet financier, nous pouvons dire que le coût horaire de la mise en place des activités périscolaire est de 3.50 €.

Dans ce dossier complexe, la Municipalité a montré sa détermination, sa volonté et un savoir-faire dans l'unique but que les enfants de notre école bénéficient d'une éducation adaptée aux exigences de notre temps.

Jean-Pierre JAUSSERAND, 1^{er} Adjoint au Maire

Le travail du Conseil Municipal

Caudrotaises, Caudrotais,

Notre mandat se terminera fin mars et, comme nous l'avons toujours fait durant ces vingt derniers mois, nous souhaitons vous informer du dernier projet voté par le conseil municipal :

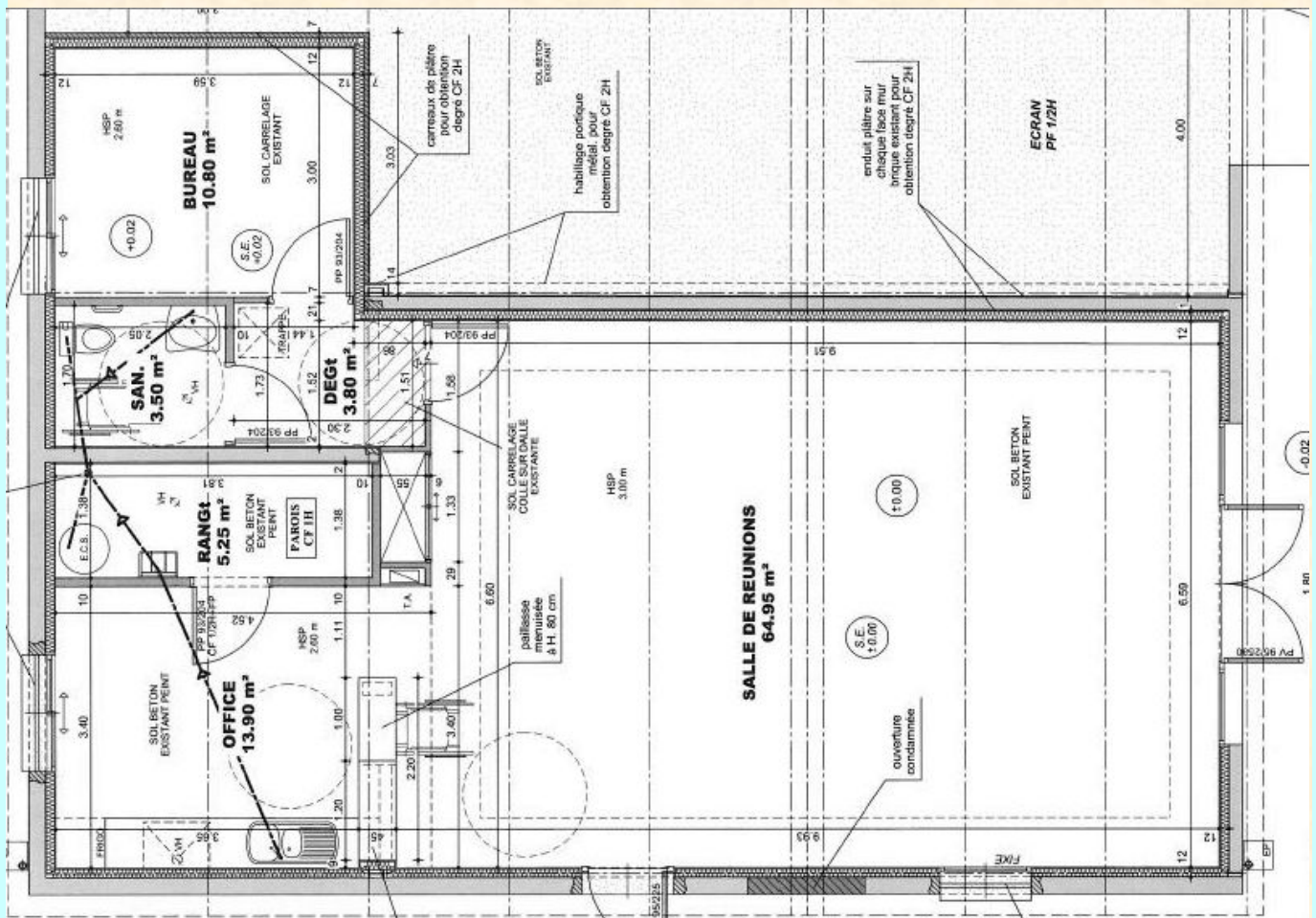
La Salle des Associations

Après la construction d'une salle de classe et d'un dortoir aux écoles maternelle et élémentaire, l'équipe municipale a donc décidé, par une délibération de Novembre 2012 la réalisation d'une Salle des Associations.

En plus des salles du **Centre socioculturel** et du **Foyer Rural**, les associations disposeront, dès la mi-Mars, d'un local convivial où leurs équipes pourront se réunir et travailler au **Bien vivre à CAUDROT**.

Située à la sortie du village, sur la route de Sainte-Foy-la-Longue, cet ancien bâtiment jouxte les locaux des ateliers municipaux. Les travaux portent sur une superficie totale de 105,10 m²

Cet espace comporte : Une grande salle, un coin cuisine, une salle de travail.



Dans un deuxième temps, ce lieu convivial recevra un aménagement extérieur qui permettra, aux beaux jours, d'agrandir les espaces de réunions.

Une concertation sera organisée avec tous les partenaires dans le but de définir un règlement d'utilisation et la mise en place d'un planning. Ainsi, chaque utilisateur pourra exprimer ses besoins et ses attentes dans le but du **Bien vivre à CAUDROT**, notre valeur commune.

Le travail du Conseil Municipal



Comme tout projet, celui-ci a un coût :

70.000 €

Son financement a été réalisé grâce aux fonds propres de la commune sans recours à l'emprunt.

Toutefois, cette dépense a été atténuée par deux subventions : une du Conseil Général, l'autre de la Fédération Française de Football (F.F.F.) qui nous a attribué **15.000 €**.

Nous profitons de cette tribune pour adresser nos vifs remerciements à notre Conseiller Général Michel HILAIRE et à la F.F.F. qui montre ainsi tout l'intérêt et l'importance que les dirigeants fédéraux accordent au milieu rural et particulièrement à « La Vaillante », notre club de cœur qui a récemment fêté ses 100 ans.

L'outil sera donc très bientôt à notre disposition et, tous ensemble, nous aurons à le faire vivre.

Nous comptons sur vous, Caudrotaises, Caudrotais,
pour donner de la vie à ce lieu de rassemblement et de convivialité :

Bien vivre à Caudrot

Durant ce court mandat, l'équipe municipale, malgré « des finances contraintes », a réalisé deux opérations majeures en direction de la jeunesse et des associations qui sont deux piliers du **Bien vivre à Caudrot**.

Les bases posées, il ne reste plus qu'à les faire vivre et progresser.

Merci de votre aide, Caudrotaises, Caudrotais, et de votre implication bénévole dans un seul but :

Bien vivre ensemble à Caudrot

Jean-Pierre JAUSSERAND, 1^{er} Adjoint au Maire

Le travail du Conseil Municipal

BUDGET COMMUNAL

En ce début d'année 2014, le Compte Administratif de la Commune de Caudrot a été établi pour l'année 2013.

Dépenses communales

Les dépenses communales se répartissent entre les dépenses de **fonctionnement** et celles d'**investissement**. Elles montrent les choix municipaux et les priorités données à telle ou telle action.

Les opérations d'investissement ont concerné en priorité la création d'une nouvelle classe à l'école communale et ses équipements, la remise en état de la cour de récréation, les travaux de bâtiments, les travaux de voirie et la mise en conformité du matériel informatique de la Mairie.

Les dépenses de fonctionnement comprennent les charges courantes, les frais de personnel, les charges financières et de gestion.

Dépenses de fonctionnement : 694.486,06 €

Dépenses d'investissement : 591.524,82 €

Détail des principales réalisations d'investissement :

Bâtiments scolaires : 355.222,24 €

Travaux de voirie : 53.587,38 €

(Point à temps, Chemin de Borie, Réfection virages La Lagotte)

Bâtiments communaux : 20.970,41 €

(Travaux abribus, remplacement chaudières)

Informatisation Mairie et création site internet communal : 12.527,50 €

Eclairage public : 7.202 €



Recettes communales

Comme pour les dépenses, les recettes alimentant le Budget de la Commune sont réparties en sections de **fonctionnement** et d'**investissement**. Les impôts locaux représentent une partie des ressources de la Commune.

Les ressources fiscales sont la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti, sur le non-bâti et la Contribution Economique Territoriale (anciennement taxe professionnelle). Diverses ressources sont issues des contributions des usagers : participation aux frais de cantine, loyers ...

Pour financer les coûts engendrés par les différents services et les investissements réalisés sur la Commune, des dotations, participations et subventions sont versées par l'Etat, le Département, la Région, voire aussi l'Union Européenne.

Recettes de fonctionnement : 950.335,04 €

Recettes d'investissement : 427.521,18 €

Détail des principales recettes

En fonctionnement :

Report exercice antérieur : 69.829,42 €

Dotations : 264.826 €

Impôts et taxes : 531.638,26 €

Loyers : 34.126,66 €

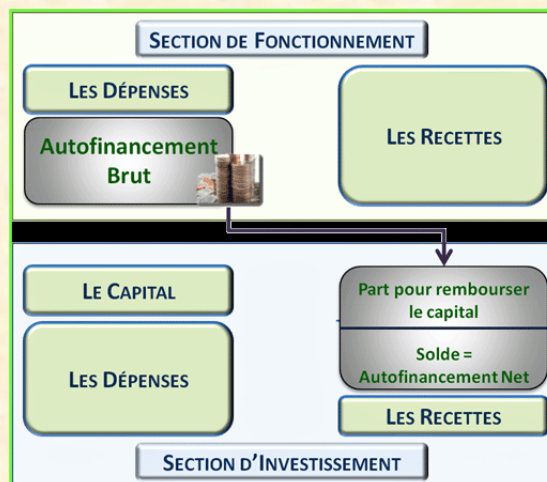
Produits des cantines : 40.528,43 €

En investissement :

Emprunt : 200.000 €

Subventions : 50.928,70 €

Excédent fonctionnement reporté : 156.552,62 €



Edouard LENGAIGNE, 2^{ème} Adjoint au Maire

LES COMMÉMORATIONS

Les Caudrotaises et les Caudrotais furent invités par Monsieur le Maire à se rassembler auprès du monument aux morts :

- le 11 novembre 2013, pour commémorer l'armistice de la Guerre de 1914/1918
- le 5 décembre, pour rendre hommage aux **Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie**

Ce **11 novembre 2013** fut le 96^{ième} anniversaire de cet événement.

L'armistice du **11 novembre 1918**, signé à 5 h 15 entre la France et l'Allemagne, dans la clairière de Re-thondes, en forêt de Compiègne, marqua la fin des 1561 jours de combats de la première guerre mondiale, la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

Cette guerre, qui se déroula principalement en Europe, vit s'affronter 35 pays et le bilan humain fut catastrophique : **plus de 21 millions de morts, dont 8,5 millions de militaires et 13 millions de civils. Plus de 21 millions de blessés militaires.**

1.400.000 de nos poilus furent tués, 3 millions de blessés dont 1 million demeurèrent invalides ou mutilés. Sans compter les 70.000 Africains, Indochinois, Antillais, Guyanais qui s'étaient joints aux troupes françaises.

A cette commémoration fut aussi associé l'hommage à tous les combattants qui donnèrent leur vie sur tous les théâtres d'opération où la France a été ou est engagée.

C'est avec émotion que la population présente entendit égrener les noms des **Morts pour la France** et écouté la sonnerie aux morts. Le recueillement de tous se poursuivit lors du dépôt de la gerbe et pendant la minute de silence. **La Marseillaise**, avec ses notes gaies, vint rappeler que leur sacrifice ne fut pas vain : « **La France vit** » grâce à eux.

Cette cérémonie marqua également le signal d'une série de manifestations qui se dérouleront, en 2014, sur tout le territoire de notre pays, pour commémorer le centenaire du début de la **Grande guerre**.

Le 5 décembre est la date choisie par le Président Chirac pour rendre hommage aux **Morts pour la France de la guerre d'Algérie** qui se déroula de 1954 à 1962.

La fin formelle des combats eut lieu le 19 mars 1962 à 12 heures, après la signature des **Accords d'Évian**. La guerre avait duré 7 ans et 5 mois.

Le bilan humain fut très lourd : **24.614 militaires tués (appelés et d'active) et 70.000 blessés.**

1.342.000 militaires, appelés et rappelés, et 407.000 militaires d'active participèrent à ce qu'on appelait à l'époque **le maintien de l'ordre**.

Les acteurs survivants de cette guerre sont parmi nous. Cette journée est un hommage au sacrifice de ceux qui donnèrent leur jeunesse à la France alors qu'ils n'avaient que vingt ans, leur vie d'adulte à peine commencée.



**François DUMEAU, Conseiller municipal,
Correspondant Défense de la Commune**

Vivre à Caudrot

LES PARENTS D'ÉLÈVES

En ce début d'année 2014, **les Parents d'élèves de l'école de Caudrot** vous présentent leurs meilleurs vœux.

Notre association a vécu, en cette fin d'année 2013, un nouvel élan. En effet, pour la première fois depuis plusieurs années, nous avons pu présenter une liste complète de douze personnes aux élections des parents d'élèves.

Fort de ce renouveau, notre association a créé un blog d'informations que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante <http://parentselevescaudrot.over-blog.com>

Après un début d'année scolaire perturbé par l'absence d'un instituteur, les travaux dans le groupe scolaire et les nouveaux rythmes, tout semble rentrer dans l'ordre.

Nous avons apprécié d'être invités à donner notre avis dans le choix des futurs jeux d'extérieur des cours de l'école municipale. C'est aussi le rôle des parents d'élèves.

Enfin, nous aimerions trouver des solutions afin de régler les problèmes de sécurité devant l'école. Plusieurs pistes sont à l'étude mais les décisions ne nous appartiennent pas.

Le bureau

Composition du nouveau bureau

Titulaires :

Mme DULAURENS Véronique, référente Classe Moyenne Section

Mme GARRELIS Sandrine, référente Classe Petite Section

Mme POQUET Lucie, référente Classe CP

Mme GUILLAUME Isabelle, référente Classe CE1

Mme RAYMOND Rachel, référente Classe CE2

Mme CLÉMENTSAC Adeline référente Classe Grande Section

Suppléantes :

Mme BAUP Sabrina, référente Classe CP

Mme BOYER Sarah, référente Classes CM2

Mme DUVAL Sylvie, référente Classe CM1

Mme POUTAYS Delphine, référente classe CP

Mme LÉVÊQUE Magalie, référente Classe Moyenne Section

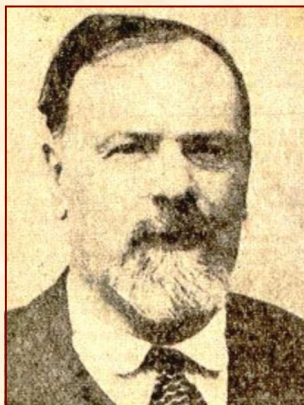
Mme PEYRONNIN Isabelle, référente classe CE2

Merci de votre confiance

Portrait d'un Caudrotais

FERNAND MASSON ALIAS FLORIMOND

Chapitre deuxième



Fernand MASSON 1872-1948
Chantre de la comédie humaine

Fernand MASSON naquit le 10 octobre 1872 à Casseuil dans une modeste famille de tuiliers.

Enfant éveillé et curieux, il sera remarqué par l'instituteur et son épouse, le curé qui lui donnèrent les rudiments du savoir, de la musique et du latin.

Il apprend le métier de coiffeur tout en poursuivant l'étude du violon, sa vraie passion.

En 1900, il crée à Caudrot une boutique de coiffeur dans la rue qui portera son nom.

La plaque qui lui rendait hommage, apposée sur sa maison, a disparu, privant ainsi Caudrot d'un pan de son patrimoine.

Bientôt, il fait paraître une brochure « français-gascon » : **Lou Garounés**.

En 1905, elle devient une revue annuelle exclusivement dédiée au parler gascon.

Le succès de cette parution est immense : tirage à vingt mille exemplaires pour un potentiel de cent mille lecteurs, portant témoignage de la vitalité de la langue gasconne.

Fernand MASSON se lance aussi dans le journalisme : rédacteur politique du **Républicain Réolais** et éditorialiste de **l'Union**, autant de tâches décevantes pour son esprit frondeur.

En 1914, notre Caudrotais part au front : engagé volontaire, il en revient détenteur d'une maigre pension de mutilé de guerre.

Il reprendra la publication de sa revue qu'il tiendra à bout de bras jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale.

En 1948, il mourra dans son jardin, terrassé par une attaque alors qu'il taillait ses rosiers.

L'œuvre de Fernand MASSON est foisonnante, éclectique, sans prétention mais toujours centrée sur la comédie humaine chère à Honoré de Balzac.

Ce Caudrotais fut bien, avec malice ou gravité, le chantre des petites gens et de la ruralité.

Sources bibliographiques

- Dictionnaire des auteurs de Langue d'Oc
Jean FOURIÉ, Paris 1994
- *Hommage à mon père* »
Jean-André MASSON, fils de Fernand MASSON
- *Histoires « dichudes e contes » gascons*
(récits et contes), Jean et Julie MASSON, 2 volumes
Imprimerie Maumy-Arestagui 1985 et 1991, La Réole

Max LAFARGUE,
Caudrotais,
Poète Gascon,
Professeur émérite d'Occitan

Portrait d'un Caudrotais

« BANCs POUR S'ASSEOIR » DE FERNAND MASSON

Page 1

A droite, copie du texte original en gascon paru dans *Lou Garounés de 1951*

Le ridicule affront, à donner la nausée
Qu'à ton premier magistrat ils gribouillèrent sur toi
Ô mon vaillant Caudrot vient de te reverdir
D'un antique renom qui était en train de fléchir
Il a suffi d'un jobard et ses propos extrêmes
Pour faire réapparaître ton ancien visage
Charmant petit séjour, berceau de mon almanach
Tu ne méritais pas cette dernière gifle !
Triste sort ! Entre la crue, la grêle et la croix,
Tu fus sinistré trois fois en mille neuf cent trente !

A propos de l'affront en question, sur Caudrot,
Au Café de bordeaux, un jeune petit monsieur
Lançait des calembours ; s'il ne grouillait pas à l'entendre,
Dans le pays beaucoup de grands esprits à revendre
Et comme il était doté d'un assez bon crachoir
Il les faisait tous se tordre de rire avec « Bancs pour s'asseoir »
Mais par le fait d'un hasard s'y trouvait
Jean de l'Esquilhot et pendant qu'il dénigrait
La colère le prit, comme orage en été
Il se dressa comme une pie grièche
Le béret de travers, en ordre de bataille
Il semblait vouloir lui sonner les cloches
Jeune homme, lui dit-il, qui vous a renseigné
Pour écorcher ainsi la vérité ?
Mais oui, j'en suis bien d'accord, la chose est arrivée,
Votre histoire de bancs n'est pas une gasconnade
Mais l'affaire se passa différemment et je vais
Vous mettre les points sur les i comme il faut.
Et notez bien que si vous aviez la sottise
De répéter ce que vous venez de dire
Si je l'entends ! Comme aujourd'hui nous sommes face à face
Vous recevrez poliment la pointe de mon sabot dans le cul
Parfaitement, jeune homme !
Je veux y perdre mon nom de Jean de l'Esquilhot
Félibre au Garounés, l'Almanach de Caudrot.

Je vous dirai d'abord que l'histoire est bien vieille
Votre arrière-grand-père était encore au berceau.
C'est que, en ce temps-là, à la belle saison
On accourait à Caudrot comme maintenant à Luchon
Pas de trains ni d'autos pour franchir les distances
Ils allaient au plus près profiter de leurs vacances
C'est pourquoi chez nous tant de Bordelais
Venaient s'installer trois semaines, un mois.
Ce n'est pas étonnant, Caudrot offre à l'artiste

La ridicule crouz, a n'en ésta pudénte,
Qu'a toun purmèy Counsul grifouilhèrent sou bête,
O moun brabe Caoudrot bèn de te rebèrdi
Un antique renoum qu'ère én trin de flachi.
A suffit d'un jobart dén sa caricature
Per te dézénterra toun ancienne figure.
Charmant petit séjourt, brès de moun armanac,
Ne méritèbes pas aquét darréy patac !
Triste sort ! D'en l'ayguat, la grèle é crouz sou bête,
Hès sinistrat très cops én dize-naou cén trénte!

A perpaous de la crouz én questioun, sus Caoudrot,
Aou Café de Bourdéou, un june moussurot
Lancèbe calembours; n'y' grouilhèbe, à l'énténde,
Guayre dén lou péis gros d'ésprit a rebénde.
Et coume ère douat d'un assez boun crachoir
Lous azu? torse én touts d'en lous « Bancs pour s'asseoir ».
Mè pr'un fèt dou hazart bis à bis s'y troubèbe
Lou Jan de Lésquilhot, é doum que chaourelhèbe;
Sus ét tout li bourit, ta biou qu'un alugrét :
Se quilhèt coume un crècq de cap aou moussuré
Lou bérèt de trabès, plantat a la chicane,
Parèchèbe boulé li passa la semane.
— June home, se dichut, cui bous a tuyoutat
Pr'ataou éscaraougna ta bièn la bérítat ?
Mè oui, soun bièn d'accort, la caouze és arribade,
Boste histoire de bancs n'és nade gasconnade,
Mè laffa se passèt diffrentémén, é baou
Bous y pinthia lous pòins sous i, jou, coume taou.
E boutats sou calpén, qu'après s'ats la soutize
De tourna jabrousa so que bènets de dize,
S'éntendi ! coume anèyt soun face a face aciou,
Recebrats polimén moun mus désclop pr'ou quiou.
Parfètémén, june home, é doum de la secousse
Se ne l'éntarni pas a d'enhourna la trousse
Bouy y perde moun noum de Jan de Lésquilhot,
Félibre aou Garounés — l'Armanac de Caoudrot.

— Bous dirèy, tout d'abort, que l'histoire és bièn bièlle :
Boste arrière grand-pay ère encare à la peilhe.
Labèts, d'en aquét téms, à la bère sézoun,
Courrèben a Caoudrot coume adare a Luchoun ;
Pas de trins ni dautos per franchi lés distanees,
Anèben aou pu près joui de sés bacances.
Es pr'aco, chéz nous aouts, que tant de bourdalès
Bènèben s'aniza très semanes, un més.

Portrait d'un Caudrotais

« BANCS POUR S'ASSEOIR » DE FERNAND MASSON

Page 2

Du haut de ses collines, de si jolis points de vue
Il s'y voit un horizon comme dans nul tableau
Pas même Raphaël n'en eut sous son pinceau ;
La rivière à côté sourit aux barboteurs
Bois, haies et taillis attirent le chasseur
Et pour un casse-croûte du chabrot au dessert,
Il est des restaurants aussi bons que chez Grubert,
D'un mot notre commune est un nid admirable
Où peut se conjuguer l'utile à l'agréable
Et donc quand, en secret, ils veulent caqueter
Les jeunes dans les peuplaies peuvent se cacher
Il est donc naturel alors que par ribambelles
Gens huppés, doux messieurs, dames et demoiselles
Allassent à Caudrot - comme encore il en vient -
Tant la cage est mignonne et que l'oiseau s'y plaît
En ce temps-là, le soir sur la place publique
Les gens s'attroupaient autour de la musique
Et même un orphéon aux excellents hautbois
Donnait presque l'illusion de l'Opéra.
Heureuse époque ! Quand orphéon et fanfare
Pouvaient prospérer plus librement qu'aujourd'hui
Nul croquant ne se ceignait encore autour des reins
L'écharpe du Pouvoir pour museler les gens !
C'est alors que le maire - ou Chef de la Jurade,
Fit fabriquer les bancs qui sont sur l'esplanade :
Il pensa, qu'assis, messieurs les Bordelais
S'y trouveraient bien mieux pour prendre le frais
Mais il faut croire qu'alors c'était chose rare
Un banc, ceux de Bordeaux l'ignoraient encore
Aussi il n'e s'en trouva aucun, ni dame ni monsieur,
Pour savoir qu'ils étaient faits pour s'y asseoir dessus.
Non pas ! Assis en rond comme à l'ordinaire
Ils s'installèrent cul par terre
Et à personne ne vint du plus petit au plus grand
L'idée d'utiliser les bancs !
Notre maire alors, nature intelligente,
Imagina alors de faire écrire en français
« Bancs pour s'asseoir » Eh ! Oui, mais pour les Bordelais
Et aussitôt lue la note communale
Le soir même pour écouter la Chorale
Autant jeunes que vieux - à se les disputer,
Sur les bancs pris d'assaut ils vinrent s'asseoir
Mais les coquins après racontèrent l'histoire
Pas fous, à leur honneur, comme Monsieur tout à l'heure
Et petit à petit, dans toute la région,

E n'a ré d'estouan, Caudrot offre a l'artiste
Dou cim de sous tuquêts de ta broys pungs de biste :
S'y béy un horizon coume dén nad tablèou
Pas même Raphaël n'en hazut aou pincèou ;
La ribère aou coustat souris aou garguitayre ;
Boys, sègues é tailhis attirent lou cassayre,
E pr'un retapemén, dou chabrot aou dessèrt,
Soun dén lous restaurans aouta bién qu'aou Grubèrt.
D'un mot noste commune és un nic admirable
Oun se soun appariats l'utile et l'agréable.
..E doun coure én secrèt s'y bolen caqueta,
La junesse a juttins oun pod se recata.
Es doun prou naturel labèts qu'a ribanbèles,
Géns hupats, dous moussus, dames é damizèles
Bingussin à Caudrot — coume éncare n'in bèn
Tant la caouje és mignoune é l'aouzèt s'y coumbèn.
D'aquèt téms, lou dessèy, sur la place publique,
Lou mounde s'apilèbe aoutourn de la muzique
E même un orféon d'en de les bois extra,
Bailèbe l'iluzioun prèsque de l'Opéra.
Huruze époque ! alors, orféon é fanfare,
Poudèben s'ésblandi mèy libremén qu'adare :
Nad croquant se cintèbe encare aoutour dous réns
L'écharpe dou Poudé per muzéqua lés géns !

Es labèts que lou Mère — ou chèf de la Jurade,
Hit fabriqua lous bancs que soun sus l'esplanade :
Se pènsèt, qu'acheytats, mèssijs lous Bourdalès
S'y trouberén milhou p'rana préne lou frés.
Mè faou créze labèts qu'ère une caouze rare,
Un banc, lous de Bourdèou l'ignourèben éncare !
Tabé s'in troubèd nad, ni dames ni moussus,
Per sabé qu'èren hèyts pèr s'y chèyta dessus.
Nani-là, tailh a round, coume à soun ordinèrè ,
S'estalèren cadun a cu-plat sur la terre,
E dén nad, a digun, dou petit aous pu grands,
Li bégut a l'ésprit d'utiliza lous bancs !
Noste Mère, labèts, nature intèlligènte,
— Bien que n'aoujussi pas nade marque sous bènète,
S'imaginèt alors d'èze éscribe én francès :
« Bancs pour s'asseoir » Eh ! oui, mè per lous Bourdalés !
E pas talèou légit la note communale,
Aquet même dessèy pr'ésconta la Chorale,
Aoutan junes que bieilhs, — a se lous disputa,
Sus lous bancs pris d'assaout binguren s'achèyta.
Mè lous couquins après racountèren l'histoire,
Pas pècs, a soun haounou — coume Moussu toutare.
E petit a petit, dén toute la régioun,
Abrazèren ataou noste réputation.
— Hélas ! un cop de mèy éstut aou praoube diable
A se falé poupa les frasques dou coupable !

Portrait d'un Caudrotais

« BANCS POUR S'ASSEOIR » DE FERNAND MASSON

Page 3

Ils détruisirent ainsi notre réputation.
Hélas, une fois de plus, ce fut au pauvre diable
A devoir avaler les frasques des coupables !
Ainsi donc, si en français, ils firent l'écriteau
Ce n'était pas pour Caudrot mais pour Bordeaux.
Nous ne parlions qu'en Gascon, nous autres !
Il en resta encore dans nos paperasses
Sauf qu'une fois de plus, pour ce qui est « Bancs pour s'asseoir »
Ils n'avaient pas à la Mairie fait marcher le grattoir.

Quand Jean eut achevé sa tirade
« Garçon, un Sainte-Croix, dit-il, pour la tablée !
Je veux que nous trinquions à la prospérité
De Bordeaux et Caudrot ! ... A tous, bonne santé !
Et si jamais l'un de vous se présente
Au pays où le maire fut balaféré au ventre
Il verra qu'il trouvera aussi bien qu'ailleurs
De l'esprit, du bon vin et de charmants garçons !
De Jean de l'Esquilhot qu'on demande la porte
Et je me mettrai en quatre, en sept s'il le faut
Pour qu'au départ du pays des bancs pour s'asseoir
Ce ne soit pas adieu mais un bon au revoir !

Mais, dit un Landais, tu en conviendras
Que cette croix sur le ventre fait rire et vous ridiculise
Bon, réplique Jean, je vais vous dire d'un mot
Le pourquoi qui masqua le maire de Caudrot :
Il n'est pas sans doute plus méchant garçon qu'un autre
Non mais il est vaniteux, affamé de gloire,
Dans ses yeux biscornus il ne voit d'autre loi
Qu'à part ce qu'il fait et dit rien ne compte ... C'est Moi !
Avec ça, braves gens, le jour baisse dehors
Et le train n'attend pas ! Au revoir ! Il est l'heure !

...Anin'doun, s'en francés azuren l'écriteou,
N'ère pas per Caoudrot, bėjém, mè per Bourdèou,
Parlèben qu'en gascoun, nous aouts !... é n'en an traces
Encare aou joun d'anèyt dén nostes paperasses,
...A part qu'un cop de mèy per lous « Bancs pour s'as-
[seoir]
N'aougin à la Mèrie hèyt marcha lou grattoir !

Coure lou Jan aoujut acaba sa tirade,
— Garçon, un Sente-Crouiz, se dit, per la taoulade !
Bouy que trinquin adare a la prospèritat
De Bourdèou é Caoudrot !... En touts, boune santat !
E se jamèy caouqu'un de bous aouts se présente
Aou pèis doun lou Mère éstut marquat sou bête,
Bèyra qu'y troubera, tout aoussi bién qu'aillouns,
De l'ésprit, dou boun bin é de charmans garçons !
Dou Jan de Lesquilhot que demandi la porte,
E me boutrèy én quate, en sept se faou, én sorte
Qu'aou départ dou pèis, ou n an « Bancs pour s'asseoir »
Ne disi pas adiu, mè un boun au-revoir !

— Mè, se dit un landés, n'en coubindrats, biétdaze,
Qu'aquère crouiz sou bête hèy rize é bous abraze...
— Là ! réplique lou Jan, baou bous dize d'un mot
Lou perqué qu'a masquat lou Mère de Caoudrot :
Mèy qu'un aoute n'és pas beléou nad méchant drole,
Nani, mè banitous, arganit de gloriolle,
Dén dous uilhs biscournuts ne béy nade aoute loi
Qu'a part so qu'èy é dit, ré ne coumpte..., C'est Moi !
...Dap aco, brabes gèns, lou joun bache dahore
E lou trin n'attén pas !... Adichats !... Es bién l'hore !

FLORIMOND, un des noms de plume de Fernand MASSON

Merci à François DUMEAU pour sa collaboration

Notes du traducteur Max LAFARGUE :

Pour comprendre l'allusion répétée à **la croix sur le ventre du Maire de Caudrot**, il suffit de consulter quelques chroniques de l'époque :

Une visite présidentielle s'effectue en train ; dans chaque gare, population et notables attendent l'arrivée du Président et, bien sûr, une photographie va immortaliser l'événement.

Avant la diffusion de ce document, le Maire de Caudrot de l'époque eut l'idée de faire remarquer sa présence par une croix surajoutée à l'encre sur son auguste personne

Vivre à Caudrot

LES JOYEUSES FÊTES POUR TOUS, D'ICI ET D'AILLEURS !

**Caudrot
s'illumine
pendant
les fêtes**



Chaque année, au mois de décembre, la Commune de Caudrot se met à l'heure des fêtes de Noël et du Nouvel An.



Le village revêt son beau costume de lumières, pour le plaisir des yeux et de nombreuses illuminations l'embellissent, avec notamment celles de la **Place des Tilleuls** et ses nombreuses guirlandes de lumières.

A Caudrot, l'esprit de Noël est toujours là avec ses éclairages colorés et ses décorations, la lumière de décembre apportant un peu de chaleur au cœur.

Pour que la fête soit belle, la Commune doit s'assurer que les illuminations soient en parfait état de fonctionnement : la Société SATELEC et un employé communal sont chargés de leur mise en place.

Nous espérons que tous les Caudrotais, tous les visiteurs et tous ceux qui traversent notre village auront apprécié.



Edouard LENGAIGNE
2^{ème} Adjoint au Maire

Que la lumière soit ... et la lumière but. **André BEUCLER**

Vivre à Caudrot

LES JOYEUSSETÉS RÉSERVÉES AUX PETITS



L'Arbre de Noël du 19 décembre 2013

Décembre, mois préféré des enfants puisqu'ils vont avoir la visite du Père NOËL et, pour les plus chanceux, il passera à plusieurs reprises. A Caudrot, on peut dire que les enfants sont vraiment chanceux car, cette année encore, le Père NOËL, toujours aussi enthousiaste et courageux, avait décidé de faire un tour par notre village avant d'entamer sa nuit marathon du 24 décembre.

A 13 h 30, les enfants, tout juste restaurés, s'installèrent au Foyer Rural pour assister au spectacle donné par la Compagnie théâtrale **La Virgule** qui les avait déjà tellement fait rire l'an dernier. Pendant une bonne heure, les enfants et tous les parents et amis présents écoutèrent, avec joie et émerveillement, les contes narrés par les acteurs au cours d'un **Fabuleux voyage de Noël**.

Les comédiennes firent une surprise aux enfants en allant dans la salle afin d'en chercher plusieurs qui participeraient au spectacle. D'innombrables mains se levèrent, tous étant candidats.



Je vais honorer Noël dans mon cœur, et essayer de le garder toute l'année. **Charles DICKENS**



Trois chanceux furent choisis qui, après être passés par la coulisse, revinrent sur scène, revêtus de magnifiques costumes et participer ainsi à quelques moments du spectacle (**photo de couverture**).

Le spectacle arrivant à sa fin, il fut temps d'appeler le Père NOËL et, à grands cris, tout le monde s'y mit :

Père Noël ! Père Noël ! Père Noël !

Il ne se fit pas trop prier, son apparition fut acclamée et il commença immédiatement le travail qu'il aime tant : distribuer les cadeaux. Pas un enfant ne fut oublié (fort heureusement).

Les enfants allèrent ensuite déguster quelques friandises au centre socio culturel avant de tous repartir fièrement vers l'école, les bras chargés de leurs cadeaux. Il fut alors temps d'attendre sagement le lendemain pour enfin être en vacances.

Carole BRAU, 3^{ème} Adjoint au Maire

Vivre à Caudrot

LES JOYEUSSETÉS RÉSERVÉES AUX AÎNÉS

Des gâteries pour nos aînés

Des colis fort appréciés !

Cette année encore, nos Caudrotais de plus de 65 ans n'ont pas été oubliés pendant la période des fêtes de Noël.

Contrairement à l'an passé, c'est sous un soleil radieux que des élus ont assuré la distribution des colis le 16 décembre 2013, bien avant la tournée du Père Noël avec lequel nous souhaitons ne pas être en concurrence.



Nos aînés ont apprécié la qualité de ces colis copieusement garnis : confiseries, pâtés, foie gras, et bien sûr de bonnes bouteilles de vin de Caudrot.

Les élus furent sensibles aux nombreuses marques de sympathie exprimées de vive voix par les heureux bénéficiaires et, les jours suivants, la Mairie reçut des courriers de remerciement.

Ce sont donc **61 colis pour les couples**, **61 colis pour les dames** et **42 colis pour les messieurs** qui étaient prêts à la distribution mais certaines personnes étant absentes lors de notre tournée, un message fut laissé dans leur boîte aux lettres pour venir chercher leur colis à la Mairie.



Un vrai
régal
pour
tous
nos
aînés



C'est la pénicilline qui guérit les hommes mais c'est le bon vin qui les rend heureux. **Alexander FLEMING**

Personne ne fut oublié car toutes les personnes résidant dans les deux maisons de retraite de Caudrot eurent le plaisir de pouvoir savourer de délicieux chocolats. Bien entendu, les Caudrotais résidents reçurent un colis comme tous les autres Caudrotais.

Edouard LENGAIGNE, 2^{ème} Adjoint au Maire



Vivre à Taudrot

LES JOYEUSSETÉS DU RÉVEILLON

2013 2014

Après le succès remporté lors de la soirée du Nouvel An 2012/2013, la Commission Animation a décidé de reconduire cette manifestation.



Mr FERRER et son orchestre n'étant pas disponibles, il fut décidé de faire appel à un orchestre de professionnels KRIS Mélodie et, bien entendu, la partie traiteur fut confiée à Mr DUPOUY qui nous offre une prestation sans faille depuis maintenant de nombreuses années.

Malgré un orchestre manquant d'expérience dans l'animation, les convives (moins nombreux que l'an passé ... la crise certainement) décidèrent quand même de profiter au maximum de leur soirée et de danser à chaque fois que l'occasion se présenta.

Les heures défilèrent dans la bonne humeur et les plats également, accompagnés de vins fournis par le Château MAJOUREAU (Famille DELONG) et de champagne à volonté. A en juger par les assiettes et les verres, les mets, les vins et le champagne furent grandement appréciés.

A minuit, les cotillons fusèrent, les embrassades furent générales et, après quelques sifflets pour l'oubli du compte à rebours, la musique reprit et nos convives en profitèrent pour envahir la piste.

Nous remercions encore tous les participants, dont beaucoup ne sont pas Caudrotais et nous font donc l'honneur et le plaisir de venir faire la fête chez nous. Nous y sommes très sensibles et je tiens à vous affirmer que la Commission Animation n'a pas failli dans sa mission d'organisation de soirée. Nous n'avons simplement pas eu de chance en faisant confiance à un groupe qui n'a pas été capable de respecter les engagements pris par contrat.

Forts de cette expérience, c'est une erreur qui ne se reproduira jamais. Encore merci à tous !



Carole BRAU, 3^{ème} Adjoint au Maire en charge de l'Animation Communale



Si dans la nuit de saint Sylvestre le vent souffle du sud,
l'année sera chaude et prospère

Vivre à Taudrot

LES JOYEUSSETÉS DU RÉVEILLON

2013 2014



2014
2013



A l'année prochaine !

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE

L'association **Art en Vies**, située à Caudrot, proche de la Garonne, a pour but de développer un réseau d'artistes (peinture, sculpture, arts manuels, cirque, musique ...) et de s'associer à d'autres structures pour créer une dynamique culturelle visant à faire vivre concrètement l'art sous toutes ses formes.

Nous souhaitons participer aux différents projets d'animations des communes environnantes, notamment à La Réole (reconnue ville d'art et d'histoire), par exemple au **Printemps des poètes** (du 8 au 23 mars) en collaboration avec le **collectif de l'atelier 51** (51 rue Armand Caduc).

Nous nous sommes engagés à faire des **animations "clowns"** (à l'hôpital ...) et des **spectacles de marionnettes**.

L'atelier Cirque propose des animations à destination des plus jeunes (dès 1 an).

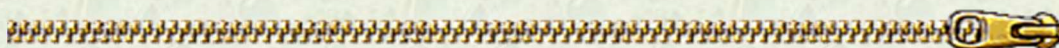
Toute personne intéressée par nos activités peut prendre contact avec nous :

06.03.68.50.35 - 05.56.27.40.14

artenvies@yahoo.fr

<http://artenvies.free.fr/>

Aude VÉDRINE, nouvelle Présidente de l'association **Art en Vies**



Tonic Danse

Association **TONIC DANSE**

Les élèves, environ une cinquantaine dont un seul garçon, ont repris leurs cours doucement au mois de septembre.

Sous la houlette de leur professeur **Fleur**, un spectacle d'une heure a été organisé le 15 décembre. Les nombreuses familles présentes ont pu voir une esquisse du gala de fin d'année fixé au 7 juin dont le thème est **Notre-Dame de Paris**. Il nous promet, comme à l'habitude, un agréable moment.

En ce début d'année, l'association présente ses meilleurs vœux pour 2014.

Le Bureau.

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



Association Yoga Bien Etre

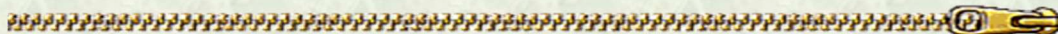
Après ces fêtes de fin d'année, les vingt adhérents bien motivés ont repris les cours, encouragés par les professeurs **Madeleine** et **Jocelyne**.

Elles animent les cours avec compétence et tolérance, elles se perfectionnent sans cesse en suivant des stages (jusqu'en Inde !). Elles nous recommandent des livres spécialisés et l'achat de matériel pour mieux assurer nos postures.

L'assemblée générale s'est déroulée le lundi 20 janvier 2014. Des remerciements ont été adressés à la mairie pour le prêt de la salle de sport confortable.

Il a été décidé d'organiser un moment festif : un **satsang** avant les vacances d'été.

Nous adressons nos vœux les meilleurs de santé et de bonheur à tous. **Le Bureau**



ATELIER DE PEINTURE CAUDROTAIS

HISTOIRE DE COULEURS

**L'ATELIER EST OUVERT TOUS LES LUNDIS
AU CENTRE SOCIOCULTUREL DE 14H30 A 18H.**

***dans une ambiance conviviale
Sous la direction éclairée de notre
coach Pascal Lacoste et
nous aide à nous réaliser.***

***Quand le temps le permet l'atelier se transporte
en extérieur.***

***Vous trouverez à l'atelier, de la peinture à l'huile,
De l'acrylique, du petit matériel.***

**Nous contacter: La Présidente, Anne Marie SENIL
06 82 26 27 29**

annemariesenil@yahoo.fr

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



Comme de tradition, **la Vaillante** vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année : qu'elle soit riche en événements heureux et vous apporte bonheur et santé.

Ecole de Football

L'école voit ses effectifs encore progresser pour cette rentrée. Les jeunes pousses se retrouvent tous les mardis soirs de 18 h 30 à 20 h 00 sur la pelouse de la Lagotte pour les catégories U7, U9, U11 et les mercredis et vendredis pour la catégorie U13 à Morizès (entente avec AS MORIZÈS).

Pour tout renseignement sur l'école de foot, vous pouvez contacter le responsable école de foot **Xavier Lasserre** au 06.10.53.85.21

Equipes Séniors

Nous sommes à mi-saison, c'est-à-dire à la fin des matchs aller.

L'équipe première respecte ses objectifs de début de saison. Elle est actuellement 6^{ème} de sa poule de Promotion de ligue avec seulement 2 défaites à enregistrer depuis le début de la saison. Cette même équipe est qualifiée pour jouer les huitièmes de finale de la Coupe du Sauternais.

L'équipe réserve, après un début de saison compliqué, revient au classement en se positionnant à la 7^{ème} place de sa poule de promotion de première division. Elle-même est qualifiée pour disputer les huitièmes de finale de la Coupe des Présidents. Cette compétition est réservée à toutes les équipes réserve du district Sauternais et Graves. Ces résultats sont le fruit de la détermination des entraîneurs et dirigeants mais surtout le travail des joueurs qui ne sont pas moins d'une trentaine régulièrement aux entraînements.

Equipe Loisir

Les vétérans, toujours dans un esprit de franche camaraderie, se retrouvent, quant le temps le permet, tous les vendredis pour disputer des matchs amicaux contre d'autres clubs.

Nous tenons à remercier la pizzeria **Le Doux Passage** qui nous reçoit après chaque rencontre jouée à Caudrot.

Pour tout renseignement sur cette équipe, vous pouvez contacter le responsable **Monsieur CAUZA Patrick** au 06 33 15 13 69.

Événementiel

- Participation à la journée multisport de la CDC
- Organisation de lotos pour l'école de foot.
- Noël de la Vaillante le samedi 21 décembre 2013, marqué par la venue du Père Noël qui a remis à chaque jeune joueur un bonnet à l'effigie de La Vaillante.
- Passage annuel du calendrier de La Vaillante en janvier 2014.

Nous en profitons pour remercier tous les habitants de la commune pour leur accueil et leur générosité sans oublier les sponsors sans qui il serait difficile de pérenniser notre association.

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



U6-U7



U8-U9

Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE

U10-U11



Vraiment, le peu de morale que je sais, je l'ai appris sur les terrains de football et les scènes de théâtre qui resteront mes vraies universités. **Albert CAMUS**



U12-U13 Caudrot-Morizès

Vivre à Taudrot

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Joyeux Automne sur sa lancée

Après une année 2013 riche en manifestations de toutes sortes (conférence, sorties, création d'activités nouvelles), l'Assemblée Générale du 9 janvier 2014, très suivie puisque 70 adhérents y participèrent, a été l'occasion de confirmer le regain de vitalité du club des anciens et de ses 136 adhérents.

Les ateliers d'Informatique, de conversation italienne, de Gymnastique Volontaire et la toute dernière, la section de jeux d'échecs, sont devenus les moteurs d'un club où il fait bon passer quelques heures toutes les semaines. Une mention particulière pour la GV qui, cette année, avec 31 participants aux séances du mardi matin, a dû, victime de son succès, refuser de nouveaux candidats.

En ce qui concerne les sorties, elles ont été bien - ou très bien - suivies puisque la journée Marennes-Oléron en mai et la journée Cassoulet à Castelnaudary, en octobre, ont rassemblé à chaque fois un plein car. Deux cents personnes ont participé au total à ces excursions.

Cette année encore, les ateliers informatiques fonctionneront à plein régime. Un seul petit point noir : l'inquiétant état du matériel, d'un âge plus que respectable, généreusement fourni par le Conseil Général. Il faut songer à lui substituer des ordinateurs plus performants. C'est cher mais on y songe.

Enfin, au rayon des projets 2014, les sorties : le calendrier est en cours d'élaboration et sera communiqué dans les prochains jours. Avec le souci d'en maîtriser le coût, malgré toutes les hausses de ce début d'année, afin que le plus grand nombre de nos adhérents puisse toujours y prendre part.

Enfin, rendez-vous crucial de l'année pour le club : son loto annuel. Il aura lieu le dimanche 16 mars, à 14 heures, au foyer rural. C'est grâce à cette manifestation que le club peut développer ses activités. Donc, une date à retenir.

Le président Jean-Claude AUDEBERT



Beaucoup de monde à l'Assemblée Générale annuelle, avant de partager la galette des Rois et de boire à l'année nouvelle

Personne n'est jeune après 40 ans mais on peut être irrésistible à tout âge. Coco CHANEL

La vie communautaire



Harmonisation de la signalétique touristique : Le recensement des professionnels du tourisme s'achève

La Communauté de Communes des Coteaux Macariens (CDC) s'est engagée dans une démarche d'harmonisation de la signalétique touristique. Ce projet facilitera le parcours des touristes sur notre territoire, afin de le valoriser et de le rendre encore plus attractif.

Un projet d'ampleur pour améliorer l'attractivité de la destination Entre-deux-Mers : Ce projet est porté à l'échelle de l'Entre-deux-Mers. Treize communautés de communes, soit 159 communes, 7 syndicats viticoles et l'Office de

tourisme de l'Entre-deux-Mers, l'Otem, y participent dans un souci de cohérence et de promotion d'un territoire touristique identifié.

Augmenter sa visibilité dans le respect de la réglementation : La CDC recense actuellement les demandes des professionnels du tourisme souhaitant participer à cette démarche afin d'améliorer leur visibilité dans le respect de la réglementation.

En participant à ce projet, les professionnels du tourisme seront référencés sur les relais d'informations de services (RIS : carte de la commune et de la Communauté de communes, installé en centre-bourg), ainsi que sur les lattes directionnelles (SIL) orientant les touristes vers votre activité.

Un projet global estimé à 168 000 €

- **La CDC prendra à sa charge le plus gros volet du projet** : SIL des routes thématiques (vignobles et vélo) et des infrastructures intercommunales, RIS et tous les mâts pour un montant estimé à 120 000 €. Pour ce faire la CDC bénéficiera d'une aide du Conseil régional et du Conseil général (montant global estimé à 21 000 €).
- **Chaque commune prendra à sa charge** les SIL des services publics et des lieux dits (**estimation : 24 000 €**)
- **Les professionnels du tourisme souhaitant être référencés** participeront forfaitairement au projet pour un montant compris entre 118 et 396 €, en fonction de leur localisation et du nombre de dispositifs nécessaires pour les localiser efficacement.

Les étapes à suivre

ACTUELLEMENT : Information auprès des professionnels du tourisme par les référents Signalétique missionnés par la CDC (dispositif global, localisation de la signalétique et coût) et signature des conventions pour les personnes intéressées.
PRINTEMPS-ETE 2014 : implantation puis installation de la signalétique. Re-facturation par la CDC aux professionnels du tourisme.

Pour en savoir plus : Les référents Signalétique prennent actuellement contact avec les professionnels du tourisme. Votre mairie peut également vous indiquer les coordonnées de votre référent.

La Communauté de Communes des Coteaux Macariens, c'est là : <http://coteauxmacariens.fr/>

La vie communautaire

Voie verte des Coteaux Macariens :

les négociations foncières ont débuté



La Communauté de communes des Coteaux Macariens travaille actuellement, en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde, à la réalisation d'une piste cyclable entre Caudrot et Saint-Macaire.

L'un des maillons du développement touristique local

Cette piste cyclable permettra de relier la voie verte du canal de Garonne à la piste cyclable Le Nizan – Roaillan.

Connectée à un maillage départemental mais également régional, national et européen, elle constituera un élément important du développement touristique et donc économique de notre territoire.

Elle facilitera également, par un aménagement en site propre, les déplacements doux pour les habitants des Coteaux Macariens.

Novembre 2013 : les négociations foncières ont débuté

Après la réalisation d'une pré-étude environnementale, l'intervention de France Domaine pour estimer la valeur foncière des terrains concernés, et le piquetage des terrains pour matérialiser les limites des parcelles, le projet entre dans sa phase opérationnelle. Les propriétaires de terrains concernés par le tracé sont actuellement contactés par Monsieur Christophe Bessière, consultant auprès de la Scet, à qui la Communauté de communes des Coteaux Macariens a confié la négociation foncière de l'opération.

Prochaines étapes :

La Communauté de communes des Coteaux Macariens mettra ensuite les terrains à la disposition du Conseil général de la Gironde, qui réalisera les aménagements nécessaires à la réalisation d'une piste cyclable en site propre. Les négociations qui viennent de débuter aboutiront par des acquisitions prévues pour le premier semestre 2014.

Si vous n'êtes pas contacté par M Bessière (Scet), c'est que votre terrain ne se situe pas sur le tracé de la voie verte.

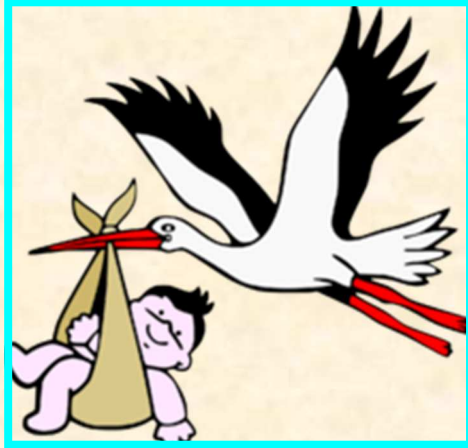
Pour en savoir plus, il est possible de télécharger , en cinq planches, le tracé de la future voie verte :

<http://coteauxmacariens.fr/economie-tourisme-projets-en-cours-2/>



État Civil, jusqu'au 28 janvier 2014

Les nouveau-nés :



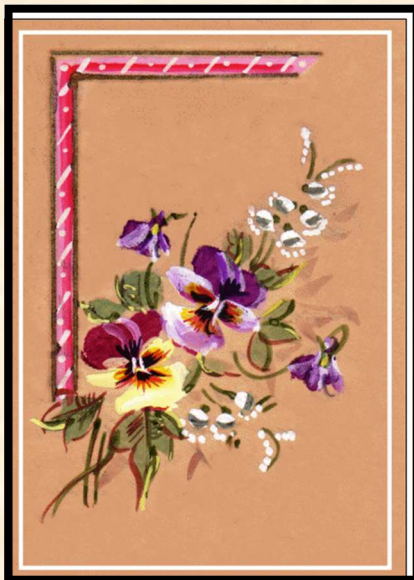
AIT OUZZINEB ZABARTE Lina
BLAISE Manon
MANSES Sarah
MENARD Ambre
QUEYLAT Sandro

Ceux qui se sont unis :



KERVELLEC Yves et PEREY Guillaume

Celles et ceux qui nous ont quittés :



ALTINIER Christiane
FERNANDES Louise
GERBOUT Mikaël
HELIAS Michel
LATRILLE Georgette
LAYAIT Robert

Renseignements utiles 1

MAIRIE : Secrétariat

Le secrétariat est ouvert :

Lundi - Mardi - Jeudi de 14 h 00 à 18 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 - Permanence des adjoints de 18 à 19 h

Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Téléphone : 05.56.62.81.23

Télécopie : 05.56.62.71.22

Courriel : mairiecaudrot@orange.fr - Site : <http://caudrot.fr>

Permanences :

- Notaire : Maître RASSAT, le mercredi de 14 h à 16 h 30 sur rendez-vous pris à l'étude de Langon.

- Assistante sociale : 2^{ème} et 4^{ème} mardis de 9 h 30 à 12 h, après avoir pris rendez-vous au Centre Médico-Social de Cadillac au 05.57.98.12.00

Recensement militaire : Les filles et les garçons nés en 1998 doivent se faire recenser, après avoir eu 16 ans.

Bibliothèque Municipale

A votre disposition (sauf imprévu)

Le mercredi et le jeudi
de 15 h à 16 h 30
le samedi de 14 h 30 à 16 h

Assistants maternels

Madame MOREAU Christine 05.56.62.72.65
Madame DARNAUZAN Marguerite 06.61.82.58.81
Madame MARTIN Valérie : 09.50.81.54.60 ou 06.15.48.64.86
Monsieur CRIEF Olivier : 06.09.57.08.50
Madame MARTZ : 06.51.25.25.66
RAM (Relais Assistante Maternelle) : 05.56.63.84.25

Bureau de poste

Lundi-mardi-jeudi-vendredi
De 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 16 h
Mercredi de 9 h à 12 h 30
Samedi de 9 h à 12 h

Ordures ménagères : Ramassage le lundi et le jeudi matin

Déchetterie de Langon

Horaires d'ouverture
Lundi de 13 h 30 à 17 h
Mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h
Samedi de 9 h à 16 h

PROXI DECHET

Les bennes seront mises à votre disposition au garage communal le mardi 11 février 2014, de 9 h à 16 h.

OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat)

Permanences à la Communauté de Communes des Coteaux Macariens à Saint-Macaire, 8 rue du canton :
Tous les 2^{èmes} jeudis de 9 h à 12 h

Aide architecturale :

Permanence de Monsieur Jean-Noël BORD
(Architecte Conseiller)

en mairie de Saint-Macaire tous les 1^{ers}
mercredis de 11 h. à 12 h 30

SIPHEM - Maison de l'Habitat - 1, rue Albert Rigoulet 33190
LA REOLE - 05.56.61.20.75

Renseignements utiles 2

Téléphones utiles

Infirmières : 05.56.62.81.05

Cabinet médical : 05.56.62.80.37

GCMSS (Service Santé Garonne) : 05.56.62.75.00

Clinique Sainte Anne : 05.57.98.03.03

Ambulances : 05.56.62.81.10

Taxi 2G : 06.75.75.32.61

Pharmacie SASTRE : 05.56.62.80.06

Hôpital Pasteur : 05.56.76.57.57

Médecins

En semaine de 20 h 00 à 8 h 00,
le week-end du samedi midi au lundi 8 h 00 et
les jours fériés de 20 h 00 la veille à 8 h 00 le lendemain,

UN SEUL NUMÉRO : 05.56.61.21.61

Vous serez orientés vers un médecin généraliste

En cas d'urgence, appelez le 15

Médecin de GARDE sur INTERNET :
www.ordre-medecins-gironde.org/

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX

Permanence médicale téléphonique
05.56.96.40.80

PHARMACIES

Février

- Le 2 LA CROIX VERTE à La Réole
- Le 9 DE CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt
- Le 16 PAILLET à La Réole
- Le 23 DU ROUERGUE au Rouergue

Mars

- Le 2 BONNEFOND à Monségur
- Le 9 DES TILLEULS à Caudrot
- Le 16 ANDRAUD-HUE à Castets-en-Dorthe
- Le 23 FAURY-VASQUEZ à La Réole
- Le 30 CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron

Avril

- Le 6 LES ARCADES à Sauveterre-de-Guyenne
- Le 13 MIRAMBEAU à La Réole
- Le 20 PAILLET à La Réole
- Le 21 DE CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt
- Le 27 DU ROUERGUE au Rouergue

Mai

- Le 1^{er} PAILLET à La Réole
- Le 4 DES TILLEULS à Caudrot
- Le 8 DES TILLEULS à Caudrot
- Le 11 FAURY-VASQUEZ à La Réole
- Le 18 CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron
- Le 25 LES ARCADES à Sauveterre-de-Guyenne
- Le 29 MIRAMBEAU à La Réole

Centre Anti-Tabac

8, rue Treuils 33000 BORDEAUX
05.56.99.39.66

SIDA Info Service

1, rue Guérin 33000 BORDEAUX
05.56.11.02.18



Gare de LANGON : 3635

Station de CAUDROT



Horaires vers Bordeaux :
Lundi à vendredi = 6 h 49 / 8 h 02 / 18 h 35
Horaires vers Toulouse :
Lundi à vendredi : 7 h 15 / 18 h 09 / 18 h 57

<http://www.3237.fr/>

TROUVEZ LA PHARMACIE DE GARDE
la plus proche de chez vous !

N°Audiotel

32 37 *

ACCESSIBLE 24H/24H



Renseignements utiles 3



Carte d'Identité Nationale Française : allongement de la durée de validité



Si vous possédez une carte d'identité délivrée **entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013**, elle bénéficie d'une prolongation de validité de 5 ans supplémentaire, même si elle présente facialement une date périmée.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité sécurisée de la France (carte plastifiée) délivrée à des personnes majeures (plus de 18 ans) passe de 10 à 15 ans.



Cette extension de validité s'applique également aux cartes qui ont été délivrées à des personnes majeures entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Ces cartes d'identité, qui peuvent présenter une durée de validité facialement dépassée, sont valides. Elles bénéficient automatiquement d'une extension de validité de cinq ans. **Les cartes d'identité pour les personnes mineures à la date de délivrance restent valables 10 ans.**

Ces informations peuvent être vérifiées sur les sites officiels de la République Française :

www.diplomatie.gouv.fr Conseils aux voyageurs et www.interieur.gouv.fr Démarches

Bulletin communal

Février 2014

EPILOGUE

Directeur de la Publication : **Roland LAPORTE**

Les rédacteurs : **Roland LAPORTE, Jean-Pierre JAUSSERAND, Edouard LENGAIGNE, Carole BRAU, Roger NETTE, François DUMEAU, Max LAFARGUE.**

Rédacteur en Chef : **Roger NETTE,**
en charge de la Commission COMMUNICATION.

Créations informatique et artistique : **Roger NETTE**

Lors des précédents N°, nous avons d'abord envisagé une parution semestrielle puis, l'activité et les événements aidant, nous sommes rapidement passés à une édition trimestrielle. Une telle fréquence a l'avantage de pouvoir évoquer des sujets d'actualité presque encore chauds et de traiter plus rapidement des autres sujets.

Nous avons aussi, dans chaque N°, une rubrique « Événements à venir » et, pour le coup, ce N° n'en annoncera pas car tous les événements communaux notables possibles, voire probables, n'interviendront qu'à partir de juin 2014 et ... juin 2014, c'est encore bien loin ...

Certes, un événement plus que notable est relativement proche mais nous ne l'évoquerons pas ici.

Comme chaque année, notre village s'est illuminé pendant les fêtes et c'est toujours bien agréable de circuler dans nos rues et sur notre belle Place des Tilleuls. Il y en a même qui en font le tour rien que pour le plaisir ... Retournez à la page 15 pour l'article et quelques photos de nos illuminations.

Après une année 2012 très dense sur le plan des travaux de voirie, il suffisait d'entretenir en 2013 et intervenir de ci de là. Nos routes départementales ont toutes reçu un coup de neuf. La voirie est un sujet d'intérêt permanent concernant tout le monde et toute personne constatant un quelconque problème est conviée à en informer les services de la Mairie.

A l'heure du numérique et d'Internet, de plus en plus de personnes étant équipées et s'équipant encore, nous avons également entrepris de moderniser le site de la commune. Il est désormais actif : <http://www.caudrot.fr>

Portatz-ve plan !

